

La dirigeante de la société des [VERGERS DE MUANT](http://www.producteur-fruits-lesvergersdemuant-indre.fr/) (siège au Blanc, 16 salariés, 30 saisonniers) vient de demander et obtenir le placement en redressement judiciaire de son entreprise. L'opération doit désormais lui permettre de procéder à 5 / 6 licenciements afin de renouer avec une rentabilité mise à mal par les aléas climatiques des années passées.

<http://www.producteur-fruits-lesvergersdemuant-indre.fr/>